



Reconnaissance de dettes pour factures de voiture

Par **milla38190**, le **27/02/2017** à **15:51**

bonjour,rnrnj'ai achete une voiture en novembre que mon ex est allé chercher (mais malheureusement n'a pas fait le tour de la voiture comme il le faut) le 1er janvier 2017 elle est tombée en panne et depuis c'est toujours des réparations + de 3000 euros.mon ex a fait 3 cheques de 1000 euros au garagiste avant notre separation. Maintenant que nous sommes séparés il veut que je lui rembourse cette somme et veut faire signer une reconnaissance de dettes mais à ma mère car il considère que je ne suis pas solvable(intérimaire). Nous travaillons dans le meme service et veut aussi empecher la signature de mon CDI. A t-il le droit?rnrnmerci de vos réponses, je suis complètement bouleversée

Par **morobar**, le **27/02/2017** à **18:02**

Bonjour,rnIl ne peut pas contraindre votre mère à signer quoique ce soit, même par la force.rnSi le cas se présente, elle peut signer et dès son départ se précipiter au commissariat pour signaler l'extorsion sous contrainte.rnEn ce qui concerne votre situation c'est l'inconvénient des relations intimes dans le cadre de l'entreprise, ce qu'on nomme "promotion canapé" car cela fonctionne dans les 2 sens.rnIl faudra prouver le cas échéant que la proposition de CDI a achoppé à cause d'un dénigrement, d'une inimitié personnelle.rnBref très difficile.